



NOTE DE PRESSE

Date : 5 octobre 2020

Lieu : Base de loisirs

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Claude Beauchamp, adjoint en charge du cadre de vie / Olivier Cubaud, président du SMVT

Service : Maxime Guichet, directeur des services techniques / Cécile Violleau, chef d'équipe entretien des grands espaces du service Espaces verts

En présence de : Guillaume Charrnaud, technicien SMVT

NOTE DE PRESSE

Base de loisirs : des travaux de restauration de la végétation sur les îlots

Désirant promouvoir ses espaces naturels auprès des citoyens et des visiteurs, la Ville de Parthenay souhaite valoriser la Base de loisirs. A ce titre, la collectivité a sollicité l'expertise et le soutien financier du Syndicat mixte de la Vallée du Thouet pour l'accompagner dans la gestion des îlots boisés du site. Des travaux débutent ce lundi 5 octobre.

Ripisylve des îlots de la Base de loisirs : une restauration nécessaire, accompagnée par le SMVT

La Ville de Parthenay porte une démarche environnementale forte et souhaite promouvoir la sensibilisation, la découverte et l'appropriation de ses espaces naturels par les citoyens et visiteurs.

Dans le cas de la Base de Loisirs, la valorisation du site passe par le nettoyage et l'entretien des îlots boisés. Il est d'abord apparu nécessaire de s'interroger sur l'état et la gestion de la ripisylve (végétation bordant un cours d'eau) présente sur ces derniers, aux abords du Thouet.

La Ville de Parthenay, qui a en charge l'entretien de la végétation des berges du Thouet en tant que propriétaire riverain, a donc sollicité le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet qui peut accompagner techniquement et financièrement les collectivités dans leurs démarches.

Le SMVT a en effet pour objectif de contribuer au rétablissement du bon état écologique des cours d'eau et notamment du Thouet, dans le cadre du Contrat territorial milieux aquatiques Thouet. Ce dernier se base sur un programme pluriannuel d'interventions sur le Thouet.

La gestion de la ripisylve est une action de ce contrat territorial, déployée notamment sur les parcelles publiques riveraines, qui constituent un axe prioritaire d'intervention.

Le site de la Base de loisirs étant éligible à cette prise en charge, le SMVT a répondu favorablement à la sollicitation de la Ville de Parthenay et s'est proposé de réaliser la restauration, au côté de la Ville de Parthenay, de la ripisylve des îlots.

Une prise en charge technique et financière

Les travaux menés sur les îlots ont pour objectif de préserver le cadre paysager du site, de prévenir la chute d'arbres dans la rivière et de préserver les habitats pour les espèces qu'offrent ces espaces boisés.

Le contour des îlots, d'une longueur d'environ 1 100 mètres, est aujourd'hui boisé d'une ripisylve très vieillissante, en mauvais état sanitaire et ponctuellement instable.

De manière à restaurer la ripisylve, **le SMVT procède à l'enlèvement des arbres ou arbustes instables ou morts, des peupliers d'Italie et au retrait des embâcles présents dans le Thouet.**

La végétation stable est conservée, ainsi que les arbres morts présentant un intérêt faunistique.

En complément, la Ville de Parthenay prend en charge **le nettoyage des arbres au cœur des îlots, avec la mise en têtard des frênes indispensable pour le maintien racinaire du sol.**

L'entreprise Sylvarive de la Verrie (Vendée), spécialisée dans les travaux en milieu aquatique, a été retenue pour la gestion de ces deux chantiers.

Les arbres retirés seront broyés, avant d'être valorisés par le prestataire en bois énergie.

Le coût total de l'opération s'élève à 13 200 TTC pris en charge par :

- **Le SMVT à hauteur de 8 640 euros** pour l'abattage des peupliers et des aulnes sur les berges des îlots, le broyage et l'évacuation des copeaux, **subventionné à hauteur de 60% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne**
- **La Ville de Parthenay à hauteur de 4 560 euros** pour le nettoyage des îlots et mise en têtard de certains arbres, le broyage et l'évacuation des copeaux

Abattage de six peupliers

La Ville de Parthenay profite des travaux sur les îlots pour faire abattre, dans le même temps, six peupliers en fin de vie en bord de rivière.

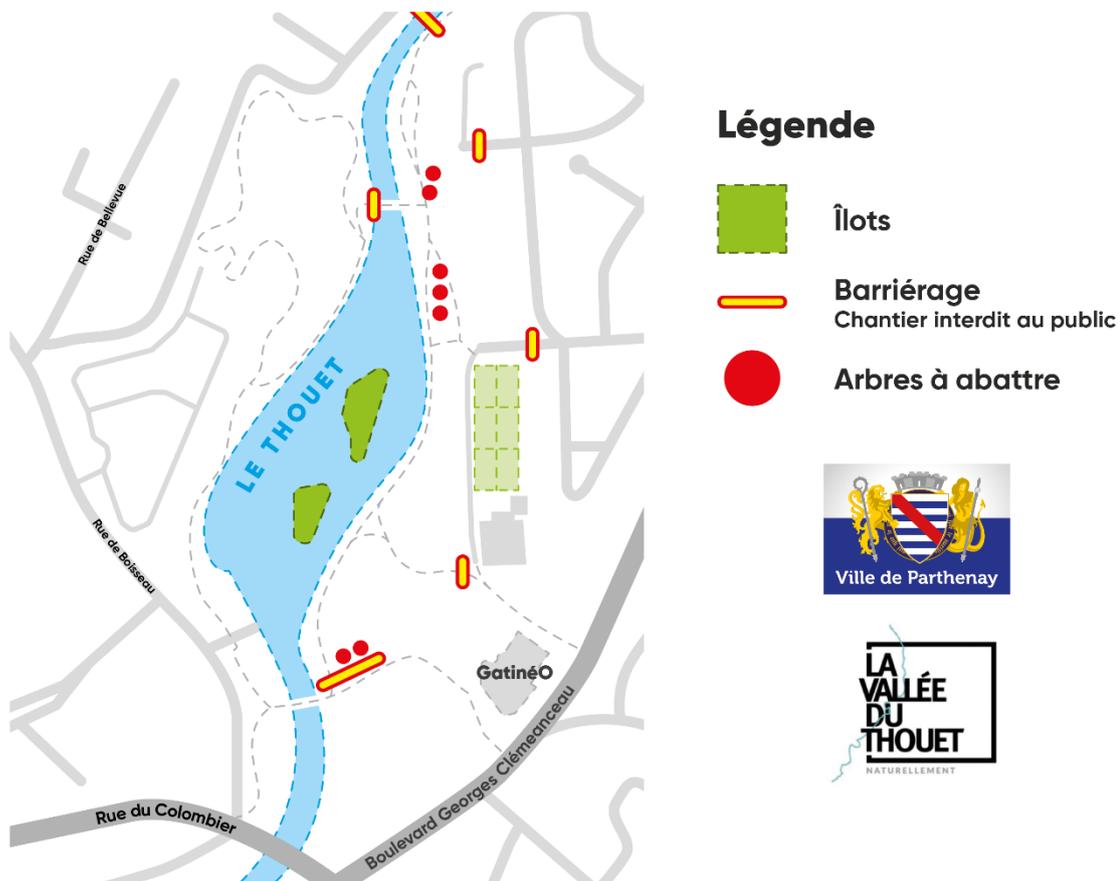
Réaliser cette opération à la même période permet de ne pas engendrer de coût supplémentaire pour la partie broyage des bois.

Le site fermé au public

Les travaux débutent ce lundi 5 octobre pour deux semaines maximum.

Le temps du chantier, l'accès au site est interdit au public : toute la partie côté GâtinéO, de l'aire de jeux jusqu'à la sortie de la Base de loisirs, en direction de La Prée (Chemin de la Grève).

L'accès à la salle de tennis et à la maison d'O ne pourront se faire qu'à pied en longeant le skate-park.



SMVT/Ville de Parthenay, une collaboration essentielle pour la valorisation des espaces naturels

Au-delà de l'entretien du cours d'eau et des bords de rivière, la collaboration entre la Ville de Parthenay et le SMVT est essentielle et doit être renforcée pour valoriser les espaces naturels en bord de rivière à Parthenay tant à travers des actions de sensibilisation à l'environnement qu'à travers des actions de promotion touristique, en lien avec le succès grandissant de la Vélo Francette qui longe les bords du Thouet à Parthenay.